

Optimisation de l'écologie Empreinte du véhicule de livraison KYBURZ DXP



Appel d'offres pour le défi ECO

Point de départ

Vous recevrez un DXP d'occasion, ainsi que des informations sur la construction et les matériaux utilisés pour le DXP.

Votre contribution

Élaboration d'idées sur la manière d'optimiser l'empreinte écologique du DXP.

Étude ou preuve de la faisabilité au moyen d'un rapport approprié et/ou avec des prototypes des améliorations proposées.

Les optimisations du véhicule peuvent concerner la fabrication, la motorisation, la construction, l'utilisation ou le recyclage du DXP.

Calendrier et procédure

04/12/2021	Soumettre une demande à challenge@circular-economy-symposium.ch
16.04.2021	Approbation de la participation
16.06.2021	Rapport intermédiaire sur l'état d'avancement des travaux
26.07.2021	Soumission des propositions d'amélioration sous la forme d'un rapport et/ou de prototypes ainsi que d'une vidéo
03.09.2021	Présentation des lauréats au Symposium sur l'économie circulaire

Jugement et présentation

Le jury est composé d'experts de l'Institut Paul Scherrer (PSI).

Les gagnants seront annoncés au public lors du Symposium sur l'économie circulaire 2021 et présenteront leurs projets en direct.

Prix

1er prix	6'000 CHF
2ème prix	3'000 CHF
3ème prix	1'000 CHF

Les conditions de participation figurant sur la dernière page s'appliquent.



Conditions de participation pour la catégorie ECO du 1er Challenge de l'économie circulaire

Eligible à la participation

Toutes les personnes ou équipes résidant en Suisse peuvent participer.

Véhicules DXP

Le comité organisateur sélectionnera parmi les candidatures les projets les plus originaux, les plus utiles et les plus fonctionnels. Les participants à ces projets recevront gratuitement un véhicule KYBURZ DXP d'occasion. Les véhicules sont en état de marche, mais ne sont plus immatriculés pour la circulation routière.

Les participants peuvent venir chercher les véhicules chez KYBURZ Switzerland à Freienstein ou KYBURZ Switzerland livrera les véhicules aux participants pour un montant forfaitaire de 100 CHF.

La propriété des véhicules et de l'œuvre créée à partir de ceux-ci est transférée aux participants à la livraison. KYBURZ Switzerland exclut toute garantie pour les véhicules.

Sous réserve des dispositions légales obligatoires, KYBURZ Switzerland exclut toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle pour les dommages directs ou indirects liés aux véhicules. Les participants sont eux-mêmes responsables de l'immatriculation du véhicule transformé.

Informations sur l'avancement du projet

Les participants informeront le comité organisateur de l'avancement du projet environ une fois par mois.

Les informations seront traitées de manière confidentielle jusqu'à la cérémonie de remise des prix et ne seront pas communiquées à d'autres participants au concours ou à des tiers.

Protection des données

Les participants autorisent KYBURZ Switzerland AG à utiliser le titre du projet, la présentation vidéo et toutes les photos des œuvres créées pour les relations avec les médias, les activités de médias sociaux (Facebook, Twitter) et les présentations internes et externes.

Les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité de KYBURZ Switzerland AG. ([kyburz-switzerland.ch](https://www.kyburz-switzerland.ch)).

Tous les droits sur les œuvres créées sont la propriété des participants.

Dispositions finales

Les gagnants seront annoncés lors de la cérémonie publique de remise des prix du 1er Défi de l'économie circulaire pendant le Symposium de l'économie circulaire 2021. Aucune correspondance ne sera échangée concernant le processus de sélection.

Les décisions du comité organisateur concernant les candidatures et celles du jury concernant les lauréats sont définitives. La procédure judiciaire est exclue.

Les projets dont le contenu est incompatible avec la politique commerciale de KYBURZ Switzerland AG seront exclus.